

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

N° 3210/Just.

OBJET:

P.V.121.

ASTRIDA



1283

Astrida, le 20 novembre 1950.

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi à KIGALI :

1°/ Sa réquisition d'information n°2476/RMP.934/VH du 5 octobre 1950.

2°/ P.V. 121/OPJ. LEES.

L'avis de transfert présenté par Monsieur PIRET est annexé au dossier RMP. 874/VH(mon transmis n° 3211/Just.du 20 novembre 1950).

Le montant du chèque (1.400,- francs) a été versé le 16 octobre 1950 à l'APRUKI.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch.LEES,